



**CONFERENCE DE HAUT NIVEAU SUR
LA CONSOLIDATION ET LA PERENNISATION DE LA PAIX**

DEBAT INTERACTIF II

**« Renforcer le rôle des Nations Unies dans le domaine de la
Consolidation et de la Pérennisation de la Paix »**

oooooooooooooooooooooooooooooooo

**DECLARATION DE
S.E.M. MARCEL AMON-TANOH
MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES**

New York, le 24 avril 2018

A vérifier au prononcé

**Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Ministres,
Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,
Honorables Invités,
Mesdames et Messieurs,**

Monsieur le Président,

Je voudrais vous remercier pour l'honneur que vous faites à mon pays, la Côte d'Ivoire, en me conviant à cette importante rencontre. Je me réjouis tout particulièrement, de l'opportunité qu'elle m'offre de présenter les principaux acquis de la Côte d'Ivoire, en matière de consolidation et de pérennisation de la paix, et de saluer l'engagement multiforme des Nations Unies, en soutien aux efforts du Gouvernement ivoirien en faveur de la stabilité et de la paix.

Après plus d'une décennie de crise, la Côte d'Ivoire s'est résolument engagée, après la crise post-électorale, sur la voie du progrès et de la consolidation de la paix, grâce à l'excellente collaboration qui s'est progressivement établie entre le Gouvernement et l'ONUCI. Elle s'est notamment manifestée dans la mise en œuvre des résolutions du Conseil de Sécurité, qui, lorsqu'elles sont respectées, posent les bases de la paix. Globalement, dans le cadre de ses priorités en matière de sortie de crise et de consolidation de la paix, le Gouvernement s'est approprié les axes prioritaires définis dans les résolutions du Conseil de Sécurité fondant le mandat de l'ONUCI.

Ces priorités, partagées par la Communauté internationale intervenant dans le cadre du Fonds d'appui à la Consolidation de la paix et le Gouvernement, ont permis la mise en place du « Plan d'Action Prioritaire de Consolidation de la Paix » doté de 30 millions de dollars, qui a accompagné les efforts endogènes colossaux du Gouvernement, en matière de cohésion sociale, de réconciliation nationale, de normalisation de la vie politique et de la sécurité.

Dans ce cadre, le Gouvernement ivoirien a mis en œuvre de nombreux programmes et actions. Il est parvenu, grâce à sa détermination à : restaurer l'Autorité de l'Etat et la sécurité sur l'ensemble du territoire national, à accélérer et rendre irréversible la réconciliation nationale et la cohésion sociale, à mener avec succès le DDR et la RSS, et à promouvoir l'Etat de droit et les droits de l'homme. Ces actions ont permis de préserver l'Etat et ses institutions, ce qui s'est traduit par le retour à la normalité, à travers notamment le redéploiement de l'administration, des forces de défense et de sécurité, de l'organisation rapide, quasiment dans les délais constitutionnels, des élections, présidentielle, législatives, locales et sénatoriales. Elles symbolisent le renforcement de la démocratie et l'inclusivité de la vie politique.

Je voudrais insister sur quelques réalisations importantes du Gouvernement ivoirien, rendues possibles par un engagement sans précédent de ressources nationales. A titre d'exemple, je citerai l'exécution du DDR en 3 ans seulement, de 2012 à 2015, qui a permis, grâce à la prise en charge par l'Etat de près de 70% de son coût total, de réinsérer près de 70.000 ex-combattants, soit un taux de réalisation de plus de 95%; la conduite d'un processus de RSS complexe et globale qui transforme progressivement la sécurité dans toutes ses composantes; la politique inclusive d'indemnisation des victimes par l'Etat ; la mise en place, avec l'adhésion de tous, des indispensables organes chargés de la réconciliation nationale, notamment la Commission dialogue vérité et réconciliation (CDVR) et la Commission nationale de réconciliation et d'indemnisation des victimes ; la mise en place par le Président de la République, Alassane OUATTARA, du Programme présidentiel d'urgence, qui a permis de financer d'importantes infrastructures sociales de base dans les contrées les plus reculées, dans le but de soulager les populations les plus vulnérables.

Bien évidemment, le secteur de la justice a été réformé, les organes de protection et de promotion des droits de l'homme renforcés, et la bonne gouvernance promue au rang de priorité gouvernementale.

L'ONUCI et l'ensemble du Système des Nations Unies ont été des partenaires de proximité très importants, notamment dans le cadre de la promotion des actions de cohésion sociales, de la permanence du dialogue politique entre l'opposition et la majorité, et du soutien aux communautés rurales.

Monsieur le Président,

Les Nations Unies ont aidé mon pays à consolider la paix, après la crise qu'il a connue. Aujourd'hui, après la fin de la mission de l'ONUCI, le pays s'est résolument engagé à pérenniser la paix, grâce à l'impact positif de son développement économique. Les résultats témoignent de cette dynamique : 95% des réfugiés sont rentrés en Côte d'Ivoire, l'environnement sécuritaire est satisfaisant (indice de sécurité à 1.18) ; la gouvernance s'améliore en permanence ; les institutions sont stables et se consolident ; l'économie est solide et génère de nombreuses opportunités d'emplois pour les jeunes et les couches les plus fragiles de la société.

Pour conclure, j'aimerais indiquer que l'expérience ivoirienne en matière de consolidation et de pérennisation de la paix a vocation à être poursuivie et renforcée. Elle enseigne qu'il est possible de construire une paix durable, dans le respect de la démocratie et des Droits humains, même après une grave crise. Toutes les mesures prises dans ce cadre, par notre Gouvernement, traduisent la détermination de mon pays à parvenir à la pérennité de la paix, préalable au développement économique et humain.

J'espère que mon intervention aura permis, à travers ces quelques illustrations, de mettre en exergue les actions les plus significatives que nous avons menées, dans le cadre du vaste programme de consolidation et de pérennisation de la paix. Je souhaite que nos échanges nous permettent d'entrer plus en profondeur, et de nous enrichir mutuellement des expériences de nos pays.

Je vous remercie.

Le Ministre des Affaires Etrangères, S.E.M. Marcel Amon TANOI, accompagné d'une forte délégation a assisté le mardi 24 avril 2018 à une messe de requiem en mémoire de S.E.M. Bernard TANOI-BOUTCHOUE, Ambassadeur, Représentant Permanent de la Côte d'Ivoire auprès de l'Organisation des Nations Unies, décédé le mercredi 18 avril 2018 à New York. Dirigée par Monseigneur John P. de l'Eglise Notre Dame de NY, cet événement a vu la participation de nombreuses personnalités, parmi lesquelles les Ambassadeurs, Représentants Permanents auprès des Nations Unies y compris ceux du. La Diaspora ivoirienne a été fortement représentée ainsi que de nombreux représentants des Communautés étrangères à New York, tous venus tous apporter leur soutien à la famille éplorée et rendre ainsi hommage à l'illustre disparu.

Adorations, prières et louanges ont caractérisés cette messe au cours de laquelle l'Homme de Dieu a axé son homélie sur, l'amour, la compassion mais surtout la foi. Il a exhorté la famille, les amis, et tous les compatriotes de BTB de croire en l'assurance que Notre Regretté Bernard TANOI-BOUTCHOUE a retrouvé la vie éternelle aux côtés de Dieu le Père.

L'Ambassadeur Représentant Permanent du Mali auprès des Nations Unies, S.E.M. Issa KONFOUROU, n'a pas manqué de rendre un vibrant hommage au défunt, dont il a souligné les qualités de Grand Diplomate, mais surtout les valeurs humaines qu'il a su cultiver aussi bien aux Nations Unies qu'en dehors.

Prenant la parole au nom du Ministre des Affaires Etrangères et de la Veuve, Madame Salamata TANOI-BOUTCHOUE, l'Ambassadeur, Alcide Djédjé a tenu à remercier tous ceux qui ont bien voulu faire le déplacement en vue d'exprimer leur soutien et leur compassion en ces moments difficiles avant de rappeler à l'Assemblée qu'un cahier de condoléances restait ouvert à la Mission Permanente de CI jusqu'au vendredi 27 avril 2018. Il a par ailleurs annoncé que le transfert de la dépouille de S.E.M. Bernard TANOI-BOUTCHOUE, en Côte d'Ivoire, pour être conduit à sa dernière demeure, est prévu pour le 5 mai 2018.